

à assurer l'élection de celui qui est aujourd'hui le premier ministre du Canada et qui, je l'espère, le sera encore longtemps.

Monsieur l'Orateur, il était touchant, à Saint-Lin, d'entendre le dernier message public du ministre de la Justice au peuple du Canada. C'était un éloge de celui qui fut son chef, celui qu'il a tant admiré, celui dont il fut le disciple pendant quinze ans, — sept ans alors que le grand chef était au pouvoir, huit ans quand il était dans l'opposition. Ce fut son dernier message au peuple canadien. Plus tard, monsieur l'Orateur, il ne faudra pas perdre la mémoire de celui dont la mort crée un si grand vide ici même, dans la Chambre des communes. La raison pour laquelle je suivais parfois M. Lapointe les yeux fermés, c'est que j'avais confiance dans son honnêteté, dans son intégrité, dans sa probité absolue. Dans les cérémonies émouvantes qui se sont déroulées à l'occasion de ses funérailles, tant à Québec qu'à Rivière-du-Loup, il s'est dit bien des choses; mais à Rivière-du-Loup, le vieux curé de Saint-Patrice, ce vénérable vieillard, a eu des paroles que, j'espère, il me sera permis de citer en ce moment. Alors que la dépouille mortelle du regretté ministre de la Justice reposait en chapelle ardente à l'hôtel de ville de Rivière-du-Loup, au prône du dimanche, le révérend messire Roy, curé de Saint-Patrice, Rivière-du-Loup, a parlé comme suit, en invitant ses paroissiens à aller prier auprès de la tombe de celui qui était disparu: "C'est une gloire canadienne dont nous devons garder et transmettre le souvenir. Allez le voir, mes frères, et montrez-le à vos enfants. Il sera pour eux, comme il est pour vous, un modèle de foi et de patriotisme éclairés."

M. Lapointe n'avait pas un double langage pour la province de Québec et pour les autres provinces. Il parlait le même langage à nos compatriotes de langue anglaise qu'à nos compatriotes de langue française. Il parlait le même langage partout et comme mon chef, le premier ministre, le disait tout à l'heure, pendant les dernières élections générales il a traversé tout le pays, il est même allé à Vancouver adresser la parole en faveur de l'un de mes amis qui siège comme membre du Gouvernement, et le langage qu'il a tenu à Vancouver était exactement le même qu'il tenait dans la ville de Québec, dans la ville de Montréal et dans les autres villes du pays. Il ne tenait pas non plus à faire appel aux préjugés. Il était bien au-dessus de tous les préjugés. En se faisant respecter lui-même, Ernest Lapointe faisait respecter tous ses compatriotes, et c'est la raison pour laquelle le Canada souffre tellement de sa disparition de la scène politique.

Monsieur l'Orateur, bien des fois j'avais l'occasion de causer intimement avec M. Lapointe de problèmes d'intérêt public qui nous intéressaient mutuellement et je n'ai jamais craint de lui dire tout le fond de ma pensée. Je n'avais pas de secrets pour lui. Je lui parlais comme on parle à un grand frère et je n'ai jamais non plus été rabroué par lui. Naturellement, il y a des périodes qui ont été bien tristes pour lui. Il ne réussissait pas toujours à faire accepter son point de vue. Mais il a toujours su conserver le respect de tous ses compatriotes, ce qui est le plus beau témoignage qu'on puisse lui rendre.

Monsieur l'Orateur, j'offre de nouveau mes plus profondes condoléances au premier ministre du Canada ainsi qu'aux membres de la famille de M. Lapointe, à madame Lapointe, sa digne épouse, à notre excellent et populaire collègue le député de Lotbinière (M. Hugues Lapointe) et aussi à madame Ouimet.

M. l'ORATEUR: C'est le désir de la Chambre, je présume, que je transmette à Madame Lapointe et à sa famille l'expression des hommages rendus aujourd'hui dans cette enceinte à la mémoire de M. Lapointe, et je serai très heureux de le faire.

LA GUERRE

PROCLAMATIONS DÉCLARANT L'EXISTENCE D'UN ÉTAT DE GUERRE AVEC LA ROUMANIE, LA HONGRIE, LA FINLANDE ET LE JAPON

A l'appel des motions.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je dépose sur le bureau de la Chambre des copies en anglais et en français, des proclamations datées à Ottawa, le 7 décembre 1941, déclarant l'existence d'un état de guerre avec la Roumanie, la Hongrie et la Finlande à partir du 7 décembre 1941.

Je dépose aussi des copies en anglais et en français d'une proclamation émise le lundi 8 décembre 1941 déclarant l'existence d'un état de guerre avec le Japon et depuis le 7 décembre 1941.

DÉPÔT DE RAPPORTS ET DE DOCUMENTS

(On trouvera la liste des rapports de ministères et autres documents déposés dans le n° 105 des *Procès-Verbaux* du 21 janvier 1942).

TAXATION

ACCORDS AVEC LES PROVINCES CONCERNANT L'IMPÔT SUR LE REVENU ET LA TAXE DES COMPAGNIES

A l'appel des motions.

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition): Avant de passer à autre chose, puis-je demander au ministre des Finances (M. Ilsley)